L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, OCT. 6, 1898. No 35

ABONNEMENTS

Canada et Etats Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne . . . 10 cts
Chaque insertion subsequente . . . 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, maringes et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

CORRESPONDANCE POLITIQUE.

La presse conservatrice, fort embarrassée de trouver motif décent pour dénigrer le gouvernement, a cru trouver la "pie au nid" en faisant grand étalage des prétendus scandales du Yukon.

Il ne se passe pas de semaine sans qu'elle ne nous serve quelque beau petit scandale yukonais, la sauce reste toujours la même, si le plat varie; et si cela continue, on trouvera plus d'ignominie que d'or au Klondyke.

La fée aux crapauds l'emporterait sur sa sœur la fée aux perles.

Fort heureusement la farce touche à sa fin; si l'on a pu pendant quelque temps abuser de la crédulité de certaines gens, grâce à l'éloignement du susdit Yukon et à l'impossibilité de contrôler les assertions mensongères de ces bons torys, voici que les renseignemens nous arrivent qui remettent les choses en leur place.

L'histoire de M. Bulyea est bien significative.

La semaine dernière ce dit M. Bulyea, membre de l'Exéeutif des T. N. W., et envoyé par le Gouvernement des Territoires dans les districts aurifères, pour surveiller les intérêts de ce gouvernement et règlementer la vente des liqueurs, est venu faire son rapport à l'assemblée.

Dans le compte-rendu de sa mission, il a prétendu que le Major Walsh, commissaire fédéral, était intervenu dans ses projets, avait contrarié l'application de la loi, et permis l'entrée en franchise du whisky.

Les accusations de M. Bulyea étaient si fortes que le premier ministre, M. Haultain, a déclaré de son siège, au milieu des applaudissements, que s'il n'était possible de procéder contre le Major, d'après la loi, il considérait de son devoir de le dénoncer lui-même à la prochaine session, à la Chambre des Communes.

LA VERSION DU MAJOR.

Le lendemain, une dépêche nous apportait la version du Major Walsh, concernant cette affaire, version qui présentait les faits sous un jour tout différent.

En effet le Major Walsh affirmait que M. Bulyea avait, de propos délibéré, enfreint les règlements malgré les chaleureux avertissements du Major, dont personne autre ne niait l'autorité, et que tout le trouble et la confusion actuels étaient imputables à l'action inconsidérée du représentant du Gouvernement des Territoires.

Notre but n'est point de prendre position pour l'une ou l'autre des deux parties, dans la controverse, il s'agit d'un conflit d'autorité que seules des autorités compétentes peuvent juger; mais nous avons voulu attirer l'attention de nos lecteurs sur cet incident pour leur montrer combien il était difficile de se prononcer sur ces histoires de provenance si éloignée, puisque deux hommes fort connus et capables, parlant officiellement, en arrivent à donner au public deux versions si différentes sur le même sujet.

LA CONFÉRENCE DE QUÉBEC.

La conférence de Québec a repris ses séances cette semaine, mais s'il faut en croire tons les "on dit," on ne serait encore arrivé à aucune conclusion. D'ailleurs, il semblerait que ce qui se passait en dehors de la chambre de conférence, est plus intéressant, pour le moment, que ce qui se passe derrière les portes closes.

En effet, cette semaine a été marquée par des fêtes particulièrement brillantes. L'inauguration du monument Champlain, ainsi que les réceptions vice-royales et autres ont tenu en liesse la Vieille Cité de Québec.

Chaque train nous amène les représentants les plus variés des intérêts les plus divers, qui pourraient être atteints par la conférence. Les visiteurs les plus importants de ces derniers jours ont été le premier ministre d'Ontario et son collègue G. W. Ross. Les ministres d'Ontario sont venus ici dans l'intérêt des marchands de leur province, et ils ont déclaré que leurs compatriotes n'étaient nullement disposés à faire aucune concession aux marchands de bois du Michigan, sans une solide réciprocité.

Les intérêts des manufacturiers sont représentés par l'Honorable M. Clarke Wallace, l'ancien contrôleur des douanes, actuellement à Québec comme délégué de l'association des manufacturiers; une foule d'autres délégués des deux pays se tiennent à l'affut de tout ce qui peut les concerner et prétendent chacun tout rapporter à leur seul point de vue.

UN BON INDICATEUR DU COMMERCE.

Rien ne peut mieux faire juger de la condition réelle du commerce que le montant du trafic des chemins de fer.

Or, durant les trois ou quatre dernières semaines, le trafic a augmenté considérablement entre l'Est du Canada et les côtes du Pacifique; le total dépasse de beaucoup le chiffre correspondant de l'année dernière.

Jamais, au dire de tous les hommes d'affaires de retour de leur voyage annuel à l'Ouest, la condition des affaires n'a été plus brillante dans cette partie du Canada.

Le commerce des habillements, des ameublements et autres, donne lieu à une demande bien supérieure à celle de l'année dernière; les centres miniers semblent se préparer en vue d'une saison particulièrement active; seule la pêche du saumon accuse une diminution, qui se ressent dans le trafic de retour à l'Est, mais ce n'est là qu'un détail dans l'immense accroissement du trafic général.

Au 14 septembre, le trafic de nos deux grandes lignes de chemins de fer accuse une augmentation de $2,160,418!!

L'AVENIR DU YUKON.

M. E. G. Woodford, ancien ingénieur du gouvernement du Transvaal, de passage à Ottawa, a bien voulu résumer son impression sur le Klondyke où il s'est rendu pour le compte de capitalistes anglais. L'autorité d'un tel homme est indiscutable et il fort encourageant de voir quelle confiance il manifeste dans l'avenir de cette contrée. Il y a, selon lui, dans le sous-sol du Yukon des mines inépuisables de quartz aurifères, et il est certain que sa visite aura pour résultat, la constitution de quelque société puissante qui exploitera ce gisements.

Monsieur A. E. Forget

Lieutenant-Gouverneur.

Monsieur A. E. Forget, Commissaire des Indiens, à Winnipeg, est nommé Gouverneur Genéral des Territoires du Nord-Ouest, en remplacement de l'Hon. M. Cameron, décédé.

M. David Laird, P. E. I., ancien Ministre de l'Intérieur dans l'Administration Mackenzie, lui succède à la tête du Bureau des Indiens.

Nous sommes heureux d'offrir nos sincères félicitations à M. Forget, à l'occasion de sa nomination.

LE PLEBISCITE.

Comme nous le faisions prévoir dans notre dernier numéro, le plébiscite sur la question de la prohibition a tourné entièrement contre les *Buveurs d'Eau*.

Les résultats ne sont pas encore exactement connus; pour ne point nous tromper, prenons ceux de nos adversaires:

Province.	For.	Against
Ontario...........	17,582	
Quebec...........		51,200
Nova Scotia......	17,840	
New Brunswick...	13,715	
Prince Edward's Ieland..........	16,160	
Manitoba...........	5,099	
Northwest Territories...........	1,992	
Britisn Columbia..	538	
Totaal.......	72,926	51,290

Total Dominion majority for prohibition, 21,636.

Le chiffre premier pour Québec donnait au-dessus de 60,000 de majorité contre la prohibition.

Quoiqu'il en soit il reste acquis que plus de la moitié des électeurs n'ont point jugé à propos de se déranger pour donner leur vote, c'est dire qu'ils considéraient la prohibition comme une chose inutile tout au moins.

Dans ces conditions la prohibition semble être bien morte et enterrée; il serait injustifiable de vouloir appliquer une mesure contraire à la liberté pour plaire à une vingtaine de mille de fanatiques.

Il faut espérer que les sociétés de tempérance qui ont rendu nécessaire par leurs criailleries et leurs menées cette coûteuse consultation de la volonté populaire, comprendront que leurs tentatives prohibitionnistes sont pour longtemps rejetées de côté.

A NOS ABONNES

Nous voici rendus à l'époque où les abonnements deviennent en majorité exigibles. Nous remercions d'avance tous ceux qui s'empresseront de se mettre en règle avec l'administration.

CHRONIQUE

Je reçois quelquefois des lettres d'institutrices. Celles qui m'honorent de leur confiance jusqu'à me laisser pénétrer un peu dans l'intimité de leur vie, m'ont permis de constater dans l'organisation des écoles primaires, un monde d'abus.

S'il existe une classe de parias ou d'esclaves, au sein de notre civilisation sereine, c'est bien celle des pauvres filles qui se sont vouées à la carrière de l'enseignement.

Je ne trouve personne à leur comparer dans le nombre des malheureux de toutes sortes sur lesquels s'exerce la conventionnelle compassion publique. Les servantes de nos maisons sont des rentières auprès d'elles; et l'on ne peut s'empêcher de féliciter les jeunes filles de la campagne qui, dans l'obligation de gagner leur vie, choisissent la meilleur part, en sacrifiant un peu de leur fierté, pour se mettre en service. A celles-là, il n'est pas malaisé de trouver quelque bonne famille où elles seront traitées avec égards et chez qui elles jouiront des commodités inconnues à la vie des campagnes. En outre, étant logées, nourries, blanchies, pour peu qu'elles soient économes, il leur est possible d'épargner la presque totalité des cent ou cent cinquante piastres que représente la somme annuelle de leurs gages.

Si, par exemple, deux sœurs ont adopté chacune l'un de ces genres de vie, de quel œil d'envie, celle que son ambition a poussée à la conquête du diplôme, ne doit-elle pas regarder l'autre, plus riche qu'elle à la fin de l'année sans avoir subi l'épreuve de son métier ingrat, de ses accablantes responsabilités, de ses humiliantes, de ses cruelles privations.

Sait-on, en effet, que le salaire d'une institutrice varie de soixante à cent quelques piastres? et qu'à même cette misérable pitance elle doit pourvoir à son habillement, à l'entretien de l'école et à sa nourriture—ou à sa disette si l'on veut? C'est de la barbarie et l'urgence du cas me semble appeler l'intervention, sinon de la "Société Protectrice des Femmes et des Enfants," au moins du gouvernement.

De pareils honoraires, il faut l'admettre, c'est la gêne sinon la misère. Or, voilà deux choses bien incompatibles avec la dignité de l'emploi d'institutrice, sans compter les risques habituels d'une vie misérable. Il faut plus que de l'abnégation pour persister dans une carrière aussi ingrate.

Mais à qui la faute? me direz-vous; qui faut-il accuser de cette injustice?

Il faut bien le dire, c'est à nos braves habitants; à cette population de nos campagnes dont on admire en d'autres occasions l'intelligence et la générosité.

Est-ce donc parce que ces institutrices sont leurs propres enfants, recrutées dans leurs paroisses, qu'ils les traitent de cette façon et les contraignent à partager l'existence des plus mirérables d'entre eux?

Ils élisent les commissaires d'école qui engagent les maîtresses. On voit qu'ils peuvent par conséquent influer sur les conditions de l'arrangement. Leurs mendataires, les commissaires, croient avoir droit à leur reconnaissance quand dans le renouvellement d'un contrat ils ont obtenu encore un rabais, et arraché à la nécessité une concession de plus.

La contrainte du plus fort, la tyrannie des riches, en voilà un exemple! Il n'est pas toujours nécessaire d'être un riche capitaliste pour pratiquer l'exploitation. Nous en avons ici une preuve.

Mais j'ai une telle confiance dans le bon sens et l'honnêteté de notre belle population des campagnes que je crois qu'il suffit de lui faire comprendre son erreur pour qu'elle s'en corrige.

Et d'abord qu'elle ne sépare pas l'œuvre d'éducation de la religion pour qui on ne peut l'accuser d'avoir tout le respect qu'elle mérite.

Qui est-ce, mes chers ami, qui vous décharge de l'important devoir de préparer vos enfants à leur première communion? Qui est-ce qui les fait naître à la vie de l'intelligence, sans laquelle ils ne sauraient être des citoyens et vous seraient à peine plus utiles que les animaux, instruments de vos travaux? Qui est-ce qui peut contribuer plus efficacement à la formation, au perfectionnement moral de ces chers êtres? Qui donc enfin leur rend ces services inestimables que vous n'avez ni le temps, ni le pouvoir de leur rendre? N'est-ce pas la pauvre fille dont vous semblez vous efforcer de ruiner d'avance, non seulement le courage et les forces, mais le prestige qui lui est nécessaire pour réaliser auprès de ses élèves, ce que vous attendez d'elle.

Rendez votre maîtresse d'école, plus indépendante, plus fière de sa profession et vous la trouverez plus zélée, plus instruite, plus intéressé à vous satisfaire. Vous serez bien surpris en même temps de voir vos écoliers réconciliés avec l'école, ambitionnés pour leurs études.

Si vous donuez un aspect agréable et confortable à la classe, si vous lui ôtez son air de prison, il y aura bientôt à la place de forçats chagrins ou révoltés, une troupe d'écoliers intelligents qui vous feront honneur.

Que serait pour une paroisse, deux cents piastres de plus réparties sur le traitement de la maîtresse et l'embellissement ou seulement l'assainissement de l'école?

Y regardez-vous de si près, messieurs les contribuables, quand vous bâtissez vos somptueux presbytères, quand vous achetez vos corbillards monumentaux et que vous peuplez vos clochers de tout un carillon, alors qu'une simple cloche souvent suffirait à vous rappeler, dans le silence du champ, l'heure de la prière.

Une belle école, une maîtresse compétente, quoique moins "bon marché," une génération d'enfants instruits et bien élevés, voilà qui vous fera plus d'honneur et vous donnera plus de joies que les plus beaux monuments de pierre et de métal.

Je sais, mes chers compatriotes, que vous comprendrez cette vérité: je sais que vous puiserez plus haut qu'une stérile satisfaction d'amour-propre, l'avantage d'élever le niveau de l'éducation nationale et de donner à votre patrie des citoyens éclairés.

MME DANDURAND.

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."
Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,

BOITE 1309, *WINNIPEG, MAN.*

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

BEURRE.—Extra de beurrerie, 18c. à 18¼ cents.

FROMAGE.—Meilleur coloré de l'Ouest, 8 1-4 cents à 8 3-8 cents.

ANIMAUX.—L'exportation des animaux est très active et offre des sujets de premier choix.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 6 OCTOBRE, 1898.

Ca Continue

L'oiseau bleu de *La Defense* poursuit la série de ses articles sur l'état actuel de la Question des Ecoles.

Nous avons jugé nécessaire de reproduire une partie de son dernier article du 29 septembre, afin de permettre à nos lecteurs de juger en toute connaissance de cause, combien est justifiable notre campagne contre cette odieuse cabale de torys aux abois.

Il est bon que nos compatriotes puissent décider, qui de nous ou de nos adversaires risquent de compromettre les intérêts de notre population :

L'ÉTAT DE LA QUESTION.

C'est vrai, mon cher directeur, il y avait arrangement temporaire, rendu acceptable et accepté par les autorités que de droit, quand je vous l'ai annoncé, dans ma "lettre" du 25 août. La personne éminemment digne de foi de qui je tenais mes renseignements m'avait bien dit, à la vérité: ne proclamez pas trop tôt la bonne nouvelle. Avec les gens à qui nous avons affaire, le vent peut tourner du jour au lendemain; il vaut mieux s'attendre au pire."

J'attendis effectivement jusqu'au lendemain, même jusqu'au surlendemain, alors que j'écrivis à *La Defense* ce que j'en savais, croyant bien le fait irrévocablement accompli. Hélas! j'avais, paraît-il, compté sans mon hôte et cru trop vite aux bonnes dispositions de Greenway et les siens, comme vous le remarquez. C'est deux jours après ma "lettre" du 25 que se produisit, a-t-on su depuis, la nouvelle rupture de bonne foi qui a derechef fait manquer les négociations définitives du *modus vivendi*.

Et le jeu de mauvais goût de ces sinistres farceurs du gouvernement manitobain m'a mis bien à mon aise pour dénoncer leurs agissements et en écrire ce que j'écris aujourd'hui.

Depuis ce récent échec, il paraît que les négociations ont pu être renouées grâce à la longanimité des fondés de pouvoir de la minorité et leur ardent désir de la paix dans la justice, comme le veut Léon XIII.

Après cet échantillon des articles de *La Defense*, nos lecteurs comprendront combien nous avons eu raison de dénoncer comme coupables de trahison et d'espionnage ceux qui par leurs correspondances, contribuent à fournir les éléments d'une agitation qui sous les dehors hypocrites d'un beau zèle religieux, n'a d'autre but que de servir des intérêts politiques.

Dans un autre paragraphe du même article, ce même "observateur" pour qui la logique semble être chose inconnue, n'a rien pu trouver de mieux pour se défendre que de nous accuser de connaître nous-mêmes les renseignements qu'il publie.

Il semble oublier qu'autre chose est de posséder des renseignements, autre chose est de les livrer à la publicité.

C'est le devoir de tout journaliste sérieux de se renseigner le plus exactement possible; mais ce que nous nions c'est l'opportunité de publier de pareils renseignements, de divulguer des faits qui risquent de compromettre une solution éminemment désirable.

Cela, nous ne cesserons de le dénoncer, sans souci des colères de ceux qui gênent notre attitude loyale.

Nous devons noter avant de finir, une déclaration qui confirme nos articles précédents dont le *Northwest Review* s'est si fortement ému :

"Je n'ai à justifier que des renseignements fournis par moi dans *La Defense*, et j'affirme à L'ECHO DE MANITOBA qu'ils proviennent de sources tout aussi légitimes, tout aussi honorables, tout aussi *officielles* que les siennes, pour le moins."

Nous avons souligné.

Il est donc bien acquis que ce sont des personnages officiels qui ont fourni les renseignements incriminés; voilà qui nous confirme la nécessité de continuer, contre vents et marée, une lutte absolument nécessaire, tant que ces mêmes personnes officielles ne cesseront pas la leur.

Signalons pour terminer un article non moins explicite de *La Verite* sur la Question des Ecoles, à la date du 17 septembre.

Et c'est nous qu'on accuse de compromettre la cause des Ecoles?

Archeveche de Saint-Boniface.

St-Boniface, le 17 sept. 1898.

A Monsieur le Rédacteur de L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Vous trouverez ci-inclus une lettre de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de St-Boniface. Il vous prie de vouloir bien la publier dans le prochain numéro de votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

Bien à vous,

ARTHUR BÉLIVEAU,
Prêtre, Secrétaire.

A Monsieur le Rédacteur de L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Il est de mon devoir de protester hautement contre les prétendues "Foudroyantes Révélations" publiées dans votre journal à la date du 15 du courant.

Il me semble qu'une étude plus sérieuse des faits vous aurait fait trouver deux documents importants qui établissent les faits sous leur vrai jour, et qui justifient pleinement l'Hon. Sénateur Bernier alors surintendant de l'instruction publique d'avoir mis de côté un fonds de réserve. Le premier document est un discours de l'Hon. James E. P. Prendergast, prononcé à la chambre des députés de Winnipeg le 10 et 12 mars 1890, (*vid.* p. 7), et le second est le remarquable travail de feu Mgr Taché, intitulé: "Une page d'histoire des Ecoles de Manitoba," (page 72). On y lit à la page 72. "Le Gouvernement de Manitoba avait des milliers de piastres ......, à côté de lui et sous lui se trouvait la section catholique du Bureau d'Education qui, à force d'économies et même de sacrifices, s'était fait un fonds de réserve conformément à la loi qui disait à l'article 90, "chaque section du Bureau pourra réserver pour des cas imprévus une somme qui n'excèdera pas dix pour cent de la part de son appropriation.""

Et c'est en face de cette assertion si claire, si nette du vénérable et à jamais regretté Mgr Taché que vous osez dans un journal français, supposé catholique, accuser faussement un honorable membre du Sénat, catholique comme vous et dont l'honnêteté et la parfaite honorabilité sont au-dessus de tout éloge et à l'abri de tout blâme.

Vous allez même jusqu'à laisser planer un nuage au-dessus de la Section Catholique du Bureau d'Education. Est-ce ainsi que vous tenez compte des recommandations du Souverain Pontife dans sa mémorable Encyclique "Affari vos," "Que nul donc ne perde de vue les règles de la modération, de la douceur et de la charité fraternelle, que nul n'oublie le respect qu'il doit à autrui." (Page 16).

Faudra-t-il admettre que les grands journaux étrangers à notre foi et à notre nationalité, ont davantage le sentiment de la justice et des convenances, et le désir de la paix?

Il m'est pénible, Monsieur le Rédacteur, d'avoir à refuser et répudier votre journal qui ne peut être l'écho d'aucun groupe d'hommes amis de la justice et de la concorde, d'aucun parti politique soucieux de l'honneur et du droit. Je laisse à d'autres de faire connaître au public d'une façon plus complète la fausseté des assertions scandaleuses de votre journal.

J'espère, Monsieur le Rédacteur, que vous cesserez cette agitation malsaine et que vous travaillerez désormais à faciliter l'œuvre d'apaisement, entreprise par tous ceux qui veulent le bonheur et la prospérité de notre jeune pays.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur, à mon désir de vous faire du bien.

† ADÉLARD,
O. M. I.,
Archevêque de St-Boniface.

Lettre Ouverte

A Sa Grandeur Mgr Langevin

MONSEIGNEUR,

Il nous est profondément pénible de ne pouvoir partager Votre opinion, à l'égard de notre article du quinze septembre, et notre ferme conviction de n'avoir point mérité Votre désapprobation publique, nous oblige à user du droit sacré de la défense.

C'est parce que nous voulions éviter cette regrettable nécessité que nous avons cru devoir retarder la publication de Votre lettre, et Vous prier de bien vouloir la reconsidérer; nous croyons en cela avoir fait preuve du plus profond respect pour Votre Grandeur.

Nous nous inclinons aujourd'hui devant Votre injonction, mais au moins estimons nous, avoir dégagé entièrement notre responsabilité à cet égard.

Quelle que soit notre respectueuse et entière soumission envers l'Autorité Religieuse, en matière de Religion, nous ne pouvons cependant, Monseigneur, abdiquer entre Vos mains notre liberté de citoyens en matière politique; or, l'article que Vous incriminez, est exclusivement politique; nos appréciations ne concernaient que des hommes politiques; pour preuves nous n'avons apporté au débat que des faits publics, qui appartiennent à l'histoire et nous sommes obligés de constater, Monseigneur, que seule l'intervention de Votre Autorité Episcopale risque de faire de la question une question religieuse, ce qui n'a pu être Votre intention.

Pour notre part, notre règle absolue a été bien au contraire d'éviter soigneusement toute polémique de ce genre; seul peut-être, de tous les journaux, L'ÉCHO DE MANITOBA n'a jamais dit un mot des négociations qui pouvaient avoir trait aux difficultés actuelles; car notre seul désir était de laisser à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Mais si nous avons de parti pris gardé le silence sur le fait même des négociations, par contre, nous avons considéré comme notre devoir de dénoncer impitoyablement tous ceux qui, méconnaissant ce principe, cherchaient à envenimer le débat, soit en y mêlant les passions politiques, soit en divulguant les pourparlers en cours.

C'est ainsi que nous avons été amenés à flageller et à dévoiler l'homme qui, à notre avis, comme à celui de beaucoup d'autres, a le plus contribué à faire "surnager" sur l'océan politique la Question des Ecoles; c'est pour répondre à un article du *Manitoba*, en date du 17 août 1898, que nous avons été amenés, de phases en phases, à la polémique que Vous avez cru devoir désavouer, et comme nous ne voulions à aucun prix mêler le présent, à ces discussions, c'est dans le passé, c'est dans l'histoire que nous sommes allés chercher nos preuves.

Quand nous avons vu *Le Manitoba* ressusciter le Bill Dickey et l'opposer au *modus vivendi* actuel, essayant ainsi de faire renaître une agitation toute politique, déjà condamnée par Notre Saint Père le Pape; nous avons estimé qu'il importait de montrer ce qu'était l'homme qui osait faire revivre cette agitation.

Il suffit de lire *La Defense* du 22 septembre pour se convaincre de l'opportunité de cette lutte; le soin qu'a pris ce journal de renouveler cette tentative en l'aggravant par ses commentaires, prouve jusqu'à l'évidence que ce n'est point là une tentative isolée, mais bien un plan concerté, une *manœuvre politique.*

Nous pourrions apporter d'autres preuves à nos affirmations, mais il nous semble que ces faits sont suffisants, pour Vous permettre d'apprécier si Votre blâme s'adresse bien à ceux qui l'ont vraiment mérité.

En résumé, Monseigneur, nous avons la conviction profonde de n'avoir point dépassé nos droits, la certitude de n'avoir pu compromettre si peu que ce soit, le résultat que nous désirons tous, en discutant des chiffres, en citant des faits, en attaquant uniquement des hommes qui, soit comme fonctionnaires publics, soit comme hommes politiques, ne relèvent pas seulement de leur Ordinaire, mais aussi de l'opinion publique elle-même.

Nous nous permettrons de Vous faire respectueusement observer que nous n'avons point à être désavoués par nos chefs politiques, car nous n'avons fait en tout cela qu'obéir à notre conscience, et au désir de faire connaître la vérité.

Nous ne sommes point l'écho d'un parti, nous sommes mieux que cela, nous sommes l'écho d'une bonne partie de l'opinion publique. Quoique profondément reconnaissant à Votre Grandeur de Son désir de nous faire du bien, nous devons L'assurer que notre seule préoccupation est le bien de nos concitoyens, et comme nous savons que telle est également Votre plus grande préoccupation, nous osons espérer, Monseigneur, que si bien malgré nous, nous avons eu le malheur de Vous déplaire, Vous voudrez bien nous tenir compte de la droiture de nos intentions et de la grandeur de notre but.

Americanistes.

C'est de ce nom, maintenant, que nos adversaires nous affublent, pour nous combattre.

Si le P. Hecker n'avait point existé, il aurait fallu inventer un autre significatif. L'eût-on trouvé aussi foudroyant? .... Mais le P. Hecker a eu l'excellente idée de vivre, de mourir, d'avoir un biographe. Les tardigrades en profitent. Nous voilà, jusqu'à nouvelle épithète, américanistes.

Il ne nous est plus possible d'ouvrir la bouche pour risquer ou appuyer une proposition, pour présenter même une simple observation:—

Américanistes! hurlent avec effroi et fureur nos adversaires.

Américanistes, bien entendu, les aventureux qui se permettent de ne pas trouver condamnable, hérétique tout ce que font, chez eux, dans leur milieu spécial, les catholiques des Etats-Unis. Evidemment le P. Hecker était un excentrique. Mais vous ne voulez pas condamner en bloc l'œuvre et l'ordre de ce saint homme,—nous ne disons pas ce Saint,—vous prétendez même que l'homme, l'œuvre et l'ordre ont opéré, opèrent encore un bien réel, vous n'êtes qu'un américaniste.

Par extension, est devenu américaniste, quiconque juge qu'il peut être souhaitable de réaliser un progrès, de tenter une réforme, au lieu de se figer dans la somnolence des vieilles pratiques, jadis, d'ailleurs, innovations, mais ayant subi l'effet du temps. Ce que l'on demande n'aura aucun rapport, de près ni de loin, avec les idées, les procédés, les coutumes en faveur et en usage au Nouveau Monde; du moment que c'est un effort pour sortir du "statu quo," c'est de l'américanisme. Il nous semble qu'on fait ainsi beaucoup d'honneur aux catholiques des Etats-Unis; on parait leur donner le monopole de l'initiative et du mouvement.... On n'y réfléchit pas; on trouve,—cela suffit,—commode, au lieu de conduire une discussion, de jeter une épithète, cri d'alarme qu'on suppose capable d'émouvoir certaines bonnes âmes.

Et tout y passe. Mgr Baunard, voyant s'étendre de plus en plus le goût de la science, goût qui n'est point blâmable, suggère aux évêques d'imprimer à leur clergé un renouveau d'élan vers les études scientifiques. Le prêtre gardera sa supériorité intellectuelle et saura victorieusement répondre à mainte objection. L'autorité de l'éminent prélat ne le préserve point contre les tardigrades. On le suspecte; on le reprend. Il va compromettre l'Eglise dans une aventure. Il est taxé d'américanisme.

Voici une religieuse, approuvée par son Ordinaire et seize autres chefs de diocèse. Elle voit s'augmenter le nombre des élèves dans les lycées de filles, et propose un moyen qu'elle croit bon de parer à ce danger. Elle a tort, ou elle a raison. Va-t-on discuter sérieusement son projet, qui a pour lui la nécessité d'agir et l'autorité d'un exemple voisin? Non pas! Sauf exception, ses adversaires se bornent à la qualifier d'américaniste, avec horreur et scandale. Qu'est-ce que l'américanisme vient faire ici? Mais sous ce mot, on entend témérité, outrecuidance, hétérodoxie, révolte, etc.... Des simples hésitent, s'effraient. Ce matin encore, une lettre nous demande pourquoi nous soutenons cette "défroquée." Résultat de la polémique haute et loyale de certains journaux. Ils en seront très heureux.

Un congrès de prêtres et de directeurs d'œuvres se réunit dans le quartier de Plaisance, à Paris. On y veut étudier les moyens de ramener à la religion la classe ouvrière. N'y aurait-il pas quelques perfectionnements, quelques innovations à tenter pour mieux atteindre ce but? Des perfectionnements! Encore de l'américanisme! Un conservateur et catholique borné, a versé amèrement ses doléances dans *L'Eclair*, feuille radicale ou toutes les catégories de réfractaires et tardigrades trouvent un accès complaisant: Ramener la classe ouvrière à la religion; mais elle y revient d'elle-même! Une renaissance chrétienne se manifeste, vigoureuse. Il y a au moins un électeur sur cent, à Paris, qui fait ses Pâques! De trente-cinq millions de catholiques, nous serons bientôt quarante, sur trente-huit millions de Français. On va tout compromettre en bougeant.

Ne doit-il pas être question, dans ce congrès.... véritablement de Plaisance, des plaisirs et divertissements permis qu'on pourrait offrir aux ouvriers! On veut donner le goût de la fête à l'ouvrier, maintenant! Où allons-nous? C'est du plus dangereux et du plus scandaleux américanisme.

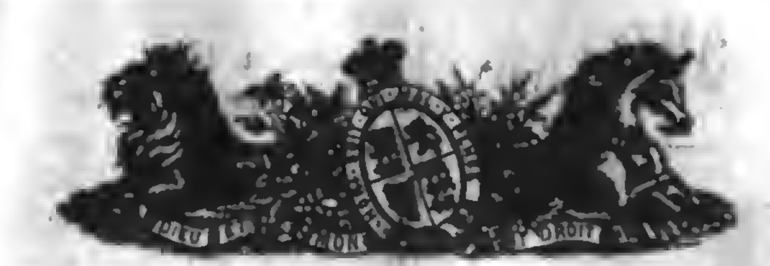
Et les catholiques-bornes de dire:—

"Mais, quelle rage d'innovation!"

Ils ajoutent:—

"Pourquoi ne pas nous en tenir à nos vieilles pratiques? Nous y

(*Suite*, page 5)



Nord-Ouest Canadien.

Reglement des Homesteads

Toute section No. pair, des terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les No. 8 et 26 pourront etre pris en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme au dessus de 18 ans en raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees

L'entrée peut être faite personnellement a l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'interieur à Ottawa, ou au Commissaire d'immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée réguliere est de $10. pour tout terrain déja occupé, il sera chargé $5. ou $10. de plus pour rencontrer les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a remplir

Culture et residence pendant 3 ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant plus de 6 mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour patentes

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l'inspecteur de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice 6 mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne à Ottawa de l'intention de faire application pour et patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tout office des terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges Aide et assistance soront données pour trouver les terrains désignés et informations completes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minière ainsi que toute copie des lois et réglements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au Secretaire du Departement de l'interieur à Ottawa ou au Commissaire de l'immigration à Winnipeg.

JAMES A. SMART,

Deputé Ministre de l'Interieur.

N.B. A part les terrains ci haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de première qualité sont mis en vente par les differents Cie. de chemin de fer ou des Sociétés particuliéres.

AGRICULTURE.

Pour Vendre Facilement Ses Produits.

Certains cultivateurs ont-ils des volailles, des oeufs, du beurre, des légumes à vendre qu'ils savent toujours où les placer avantageusement; ils ont un marché tout prêt, ils ne peuvent suffire aux nombreuses demandes qui leur arrivent. Comment cela se fait-il?—Parce que ces cultivateurs ont su par leur honnêteté, par un soin scrupuleux à ne vendre que des produits de première qualité, se créer des pratiques dans nombre de familles. Ces familles préfèrent quelquefois attendre et même payer plus cher que d'acheter de personnes qu'elles ne connaissent pas.

Trois choses sont indispensables aux cultivateurs qui veulent se faire des pratiques privées.

La première c'est une parfaite honnêteté, vendre toujours ce qu'il y a de mieux, ne pas être trop ambitieux, c'est-à-dire ne pas surcharger; car personne, si riche qu'il soit, n'aime à payer plus cher des produits qu'il peut se procurer à des prix raisonnables ailleurs. Pour se créer des pratiques, il ne faut pas faire comme certains cultivateurs que nous connaissons, qui ne se font pas scrupule d'employer mille petites ruses pour faire peser leurs produits ou les faire paraitre meilleurs qu'ils le sont réellement. Ces fraudes sont toujours découvertes et la réputation d'un cultivateur qui, au fond, n'est pas malhonnête, est perdue à tout jamais. Une couple d'oeufs gâtés dans un panier de bons, quelques fruits ou légumes de qualité inférieure peuvent faire perdre une pratique fort payante à un cultivateur qui n'a pas été particulier dans le choix des produits qu'il met en vente. Le cultivateur qui veut se faire des pratiques devrait toujours mettre son nom sur les paniers, les boites, etc., qui contiennent ses produits et cela pour prouver qu'il n'a pas honte de ce nom qui doit passer partout pour celui d'un parfait honnête homme.

La deuxième chose que doit observer le cultivateur pour pouvoir écouler facilement ses produits chez des pratiques privées, c'est la propreté. Le cultivateur qui vient vendre doit, cela va sans dire, être propre sur lui, mais de plus ses effets doivent l'être aussi, l'empaquetage doit être fait proprement d'une manière attrayante. Non seulement le cultivateur qui tient à détailler ses produits agricoles dans les familles doit avoir une réputation de grande propreté, mais il est nécessaire que cette bonne réputation soit partagée avec les membres de sa famille; si tout le monde sait que l'homme est très propre, mais que la femme n'est guère particulière, la vente des produits agricoles à des pratiques privées en souffrira au lieu d'augmenter.

Pour se créer une bonne clentèle, l'honnêteté et la propreté ne suffisent pas au cultivateur, il faut y ajouter la régularité, la ponctualité, il faut que les pratiques puissent compter absolument sur le cultivateur qui les pourvoit, autrement il s'en suivrait des désagréments qui feraient qu'on planterait là bien vite un cultivateur négligent, qui viendrait vendre dans un temps où l'on a besoin de rien ou qui ne se montrerait pas quand on a besoin de lui.

QUEBEC

Les Fetes de Champlain

Mercredi, 21 septembre, a eu lieu à Québec l'inauguration de la statue élevée à Champlain. La vieille capitale francaise se rappelera longtemps cette mémorable journée.

"Une température délicieuse," dit *Le Soleil*, "les rues pompeusement décorées; la foule immense affluait de toutes parts; la présence du parti vice-royal, de la flotte britannique de l'Amérique du Nord, d'un vaisseau de la flotte américaine, de la conférence internationale, tout a concouru pour faire de cette journée, une journée unique à mentionner dans ses annales.

A l'hôtel de ville, au palais de l'archevêque, à l'hôtel du parlement, chez le lieutenant-gouverneur, et le gouverneur général, partout, l'hommage sincère d'un peuple également soumis à l'Eglise et à l'Etat.

A l'église Saint-Jean-Baptiste, la fête religieuse, la messe solennelle, la pompe du culte catholique et de l'éloquence sacrée, cette partie obligée de toute démonstration essentiellement canadienne-française.

Dans l'après-midi, la scène si impatiemment attendue du dévoilement du monument Champlain, où des voix éloquentes et autorisées ont su faire admirer, à des milliers et des milliers d'auditeurs, la belle et grande leçon qui se dégage de ce spectacle, pour les races diverses appelées à vivre ensemble ici, et à édifier, à l'aide d'institutions nouvelles, dans l'harmonie et l'entente, un grand peuple de l'avenir.

Le soir, illumination des édifices publics, de la flotte de guerre; une féérie couronnant dignement ce grand jour de démonstration populaire.

Tels furent, en résumé, les principaux événements de la journée d'hier.

POUR RIRE.

Entendu sur le boulevard.

—Je n'avais pas vu Maxime depuis des mois. Je l'ai trouvé bien changé... Il a perdu tous ses cheveux.

Il est tellement joueur!

Du Fourneau dîne chez des amis. Au dessert, il s'esquive, pendant un orage affreux, et reparaît soudain tout trempé.

On lui demande:

—D'où venez-vous, par ce déluge?

—J'ai couru jusque chez moi, prévenir ma femme que je ne rentrerais chez moi que quand la pluie serait passée.

Guibollard est un Méridional extrêmement sale.

Comme on le lui reprochait:

—Ah! ça, vous ne connaissez pas un instrument qui s'appelle une brosse?

—Une brosse! Si, répond Guibollard; mais je n'en use pas. C'est un instrument qui prend trop facilement la poussière.

Chez une demi-mondaine. On sonne.

—Qui est là?

—C'est un compte, murmure la bonne.

—Un comte? fait la demi-mondaine émue. Faites entrer.

—Madame se trompe... C'est celui de la blanchisseuse!

Berlureau rencontre un jeune couple au mariage duquel il a assisté il y a deux ans.

—Pas encore de bébé? demande-t-il après les politesses d'usage.

—Pas encore.

Alors Berlureau, étourdiment:

—Madame non plus?

M. J. C. Birt, 54 rue Juno, est le seul agent chargé de la publicité pour L'ECHO DE MANITOBA. S'adresser à lui pour toute publicité.

CORRESPONDANCE.

(De notre correspondant particulier).

Ste-Anne des Chênes, 29 sept.

Dimanche dernier, nous avons eu la visite de M. J. P. O. Allaire, de St-Boniface.

Notre manufacture de fromage et de beurre connue sous le nom de "Oak Point Cheese and Butter Co. Limited," livrera cette année plus de 80,000 lbs de fromage, pour la période de fabrication comprise entre le 23 mai et le 15 octobre.

Cette énorme quantité de fromage a été vendue à Winnipeg, la semaine dernière, au prix de 9 cts la lb.

Cette fromagerie, ains qu'une couple d'autres situées dans des paroisses canadiennes-françaises, tiennent le premier rang parmi toutes celles de la Province, tant pour la qualité que pour le prix ; il y a encore place parmi nous pour d'autres établissements de ce genre, qui rapporteraient honneur et profit.

M. J. D. Moran qui avait la direction de la fromagerie de M. Goulet, à LaBroquerie, est de retour à Ste-Anne après une courte mais fructueuse saison. D'après les meilleurs renseignements l'on peut affirmer que la fromagerie de M. Goulet était en bonne mains, et il est à souhaiter que cette entreprise reçoive un patronage plus considérable l'année prochaine.

Il n'y a pas beaucoup de grain parmi les mauvaises herbes qu'on est en train de battre ici.

La population est heureuse de voir L'ÉCHO faire un exposé honnête et complet de la conduite de M. Bernier et consorts, au sujet des fonds d'écoles.

L'ÉCHO est justement le genre de journal dont nous avons besoin, "brave, indépendant et honnête."

Si nous ne nous trompons pas nous avons plusieurs fois entendu ici un "monsieur", accuser le gouvernement de voleur, pour avoir gardé cet argent ; il est incontestable que dans cette question financière il y a eu des voleurs, mais désormais vos lecteurs seront à même de juger de quel côté se sont trouvés les voleurs.

Quand donc M. LaRivière abandonnera-t-il ses prétentions de se faire adorer par le peuple pour les grands services qu'il prétend *lui* avoir rendu ! et dont le plus récent serait d'après *lui* que, à *lui* et à *lui* seul, nous sommes redevables de notre chemin de fer ; il ajoute qu'aussitôt celui-ci terminé il en fera construire un autre, allant de Fort Alexandre à Ste-Anne avec correspondance par ballons jusqu'à la lune, et avec M. J.-B. Lauzon comme "steers-man" et gérant général.

ECHOS.

On sait que le nickel, qui donne une valeur spéciale à l'armure des cuirassés américains, n'existe pas en quantités commerciales aux Etats-Unis. Les Américains l'achètent exclusivement au Canada.

"Et cependant," dit le *Canadian Manufacturer*, "le Canada ne prend pas de mesures pour établir cette industrie qui pourrait subvenir aux besoins du monde entier."

Il est temps d'adopter une politique canadienne.

Il n'y a pas qu'aux vaisseaux de guerre français qu'il arrive des accidents.

Le "Blake," qui est déjà venu dans les eaux du Saint-Laurent, a été endommagé pendant des manœuvres par la rupture d'une ancre, ainsi que par une explosion dans ses machines.

Le "Blake" a dû être renvoyé à Davenport pour y subir des réparations.

C'est l'intention du Ministre de l'Agriculture d'établir au Canada des stations d'engraissement de la volaille, à titre de démonstration au bénéfice des éleveurs de volailles du pays. Le professeur Robertson a constaté qu'en Angleterre cette institution rapporte de beaux profits. En quelques semaines les volailles soumises à ce régime, acquièreront le double de leur poids.

Il y aura trois stations de démonstrations : à Ottawa, à Québec, et à Winnipeg respectivement.

Le gouvernement fédéral expose de magnifiques échantillons des produits du Manitoba aux exhibitions de cet automne. Il y figure de superbes spécimens de grains en épi, de légumes, de pommes et divers fruits. Parmi les échantillons de tabac récolté au Manitoba se trouvent des feuilles de deux pieds de longueur, sur un pied de largeur.

Un état nourricier.

Le rendement du blé, dans le Kansas, sera énorme. Si cette récolte était distribuée parmi toute la population des Etats-Unis, y compris hommes, femmes et enfants, chacun d'eux aurait un boisseau de blé pour sa part.

Les cent ruches d'abeilles de William McEvoy, farmier du comté de Wentworth, Ontario, lui ont donné sept tonnes et demi de miel depuis le mois de juin de la présente année, Ce miel s'est vendu huit cents la livre.

Toute la Catalogne, l'une des plus riches provinces d'Espagne, proteste contre le maintien de l'impôt spécial de guerre et elle insiste pour qu'il soit levé immédiatement. Elle menace même de fermer toutes les fabriques si on ne fait pas droit à cette demande.

Le plus grand train de marchandises que l'on ait jamais vu sur une ligne de chemin de fer vient de faire le trajet d'Altona à Columbia, sur la ligne du Pennsylvania. Ce train se composait de 130 wagons chargés de charbon, avait une longueur de 3,877 pieds et pesait 5,212 tonnes. Il était traîné par une seule locomotive pesant 118 tonnes.

D'après les derniers calculs, la guerre contre l'Espagne coûtera aux Etats-Unis, la somme de $235,000,000.

Mais il ne faut pas croire que l'Oncle Sam se trouvera embarrassé pour si peu. En effet, le revenu de la guerre déjà encaissé, et celui de l'année courante, s'élèveront à au moins $340,000,000.

A Carthage, vers le fort Saint Louis, de magnifiques sarcophages en marbre d'un seul bloc viennent d'être mis à jour, à vingt mètres de profondeur, par le Père Delattre qui fouille cette région.

Entre autres objets intéressants, le Père Delattre a découvert dans un de ces cercueils, long de deux mètres, un squelette parfaitement conservé qui remonterait à trois mille ans. Il est exposé au musée Saint Louis de Carthage.

La superstition en Allemagne.

Le bruit s'était répandu, il y a quelques jours, à Pétersdorf, faubourg de Gleiwitz, que la Vierge honorait de ses apparitions une vieille fille, Joséphine Bresko. Cette femme qui tombait fréquemment en extase, recevait des visites si nombreuses que l'ordre public en fut troublé. L'autorité a mis un terme à ce scandale en faisant enfermer Joséphine Bresko. La vieille fille s'est empressée de dénoncer les personnes qui l'avaient poussée à jouer cette comédie.

La Chine possède les plus grandes et les plus riches mines de charbon du monde, lesquelles joueront un jour un grand rôle dans l'économie générale, Les mines de la province Shansi seules contiennent, dit-on, six cents millions de tonnes de houille.

Deux Chantres Rivaux se Battent dans une Eglise.

L'église de Saint-David de Lauberivière vient d'être le théâtre d'une scène disgracieuse, pour ne pas dire scandaleuse.

Voici ce que dit un confrère :

"Il y a eu dimanche quinze jours, deux chantres se sont donnés des taloches au chœur de l'orgue, et voici pourquoi cette bataille a eu lieu en présence de toute la paroisse :

"Les paroissiens de Saint-David sont allés, il y a quelque temps, en pèlerinage au sanctuaire de la Bonne Sainte Anne. L'un des deux chantres en question s'est installé auprès de l'orgue et a entonné tous les morceaux de l'office divin, malgré les instances de l'autre chantre qui voulait avoir l'honneur d'entonner à son tour dans une église étrangère.

Il y a dimanche quinze jours, le chantre qui n'avait pas entonné à Sainte-Anne, s'est mis au lutrin à Saint-David et n'a pas voulu que son compagnon de chant eût son tour. Ce dernier, froissé dans son amour-propre, lança un coup de poing à son voisin et celui-ci riposta aussitôt. Il s'en suivit un échange de coups de poing ou une bataille en règle dans l'église.

Ce grand scandale produisit presqu'une panique. L'organiste, Melle Lemelin, tomba sans connaissance.

Des amis parvinrent cependant à mettre fin au combat et à rétablir la paix dans le saint lieu.

On nous a dit que l'un des combattants devait faire amende honorable, dimanche dernier, mais nous n'avons pu vérifier le fait.""

Les Fous sont Rois.

Le roi Otto, de Bavière, est mourant à son château de Fuerstenried. La maison de Wittelsbach de Bavière est la plus vieille des familles royales. Le premier membre de cette famille, dont il soit fait mention, est le margrave Léopold, mort au mois d'août, en l'an 907. La famille royale des Hapsbourg d'Autriche est plus vieille que la famille Wittelsbach seulement que de huit ans ; il n'est fait mention qu'en 1208, de la famille des Hohenzollern de Prusse ; la famille des Guelfes qui fournit maintenant des rois ou reines au trône d'Angleterre n'est connue que depuis l'an mil ; la famille des Romanoff de Russie n'est connue que depuis 1596 ; il est fait mention, pour la première fois, de la famille de Savoie d'Italie qu'en 1032.

Tout le monde sait que Ludwig II, roi de Bavière, prédécesseur et frère de Otto, se noya volontairement dans le lac Starnberg le 13 juillet 1886, et qu'avec lui se noya aussi le médecin Guidden, qui s'était porté au secours du roi.

Ludwig était né en 1845 ; il était atteint de folie. Son frère Otto, né en 1848, et roi actuel de Bavière, est fou aussi.

Heureux pays où les fous sont rois !

L'Elevage du Mouton.

La consommation de la viande de mouton augmente d'année en année.

Chez nos voisins des Etats, elle augmente d'environ quinze pour cent annuellement. Il leur faut maintenant de 12,000,000 à 14,000,000 de moutons chaque année pour approvisionner leurs marchés.

Il y a aussi en Europe une demande croissante pour la viande de mouton. Dans ce cas, pourquoi nos cultivateurs, surtout ceux qui habitent les parties hautes de la province, ne profiteraient-ils pas de l'occasion pour se livrer à l'élevage du mouton ? Tout fait prévoir que cet élevage sera très rémunérateur dans un avenir assez prochain.

Americanistes.

(Suite).

sommes habitués; elles ont fait leurs preuves...."

Ainsi gémissent-ils. Si l'on examinait d'abord quel genre de preuves ont fait les vieilles pratiques, on trouverait peut-être ce genre mauvais, sur plus d'un terrain, à considérer les résultats obtenus. En outre, ce qui a fait ses preuves a fait aussi, parfois, son temps. Les diligences disaient de même, en grinçant de l'essieu, qu'elles avaient fait leurs preuves, et pourquoi les remplacer par des machines très dangereuses.

Ne nous inquiétons pas trop de ces hargneuse contradictions. Il existera toujours un parti de catholiques pour le "statu quo," n'admettant point qu'il puisse y avoir des innovations utiles. A leurs yeux, en pratique, la foi qui agit n'est pas une foi sincère. Tous ces remuants ne comptent pas sur Dieu? Est-ce que le bras de Dieu s'est raccourci? Demeurez tranquilles. Sachez, de plus, qu'il faut se garder de suivre son temps, si l'on veut avoir sur lui de l'action. Se séparer des esprits, c'est le meilleur moyen de les tenir. Du reste, l'Eglise n'est capable de s'adapter qu'à certains régimes; elle ne peut s'accorder qu'avec un nombre limité d'institutions, une seule sorte de civilisation. Americaniste, qui pense le contraire. Américaniste, si vous voulez. Vous n'arrêterez pas le mouvement par une épithète.

PIERRE VEUILLOT.

Brutalite Allemande

Pendant les manœuvres de l'armée allemande en Alsace-Lorraine, un capitaine de cavalerie, le comte Stalberg-Wernigerade, a réprimandé grossièrement le sergent Scheinhardt, parce que la cuisine, selon lui, n'était pas bien faite. Le malheureux sergent lui ayant répondu, cet individu lui donna un coup de poing sur la tête.

Le sergent, rendu furieux par cette attaque, se préparait à lui rendre son coup, quand le capitaine tira son épée et la lui passa au travers du cou, le tuant instantanément. Le meurtrier a été arrêté, mais, selon la coutume allemande, il s'en tirera probablement avec une punition insignifiante.

L'Armee Francaise

Le général Bates, l'attaché militaire des Etats-Uuis, à Londres, est de retour de France où il a assisté aux dernières manœuvres. Il a déclaré être revenu très impressionné de tout ce qu'il a vu. Les officiers français montrent plus d'intérêt, donnent plus de soin à leur profession qu'aucun autre officier étranger. Les soldats sont parfaitement entraînés et solides. La condition des troupes lui a paru parfaite.

Deux pochards causent de la médecine nouvelle.

—Quand je pense que.... mon docteur.... ne voulait pas que je boive.... en mangeant.

—Ah! ben, je vas t'donner l'adresse de mon Esculape. Beaucoup plus chic, lui...., il m'a interdit de manger en buvant.

M. L. A. Hamilton, le commissaire des terres du C. P. R., est parti hier pour Montréal. A son retour il doit s'arrêter à Ottawa pour consulter le gouvernement au sujet des dix emplacements de village, que se propose d'acheter la colonie des Doukhobortsi qui doivent venir s'établir prochainement au Canada, au nombre de 7,000.

Un train formidable de marchandises est passé à Winnipeg la nuit dernière, en route pour l'Est, comprenant dix wagons chargés de grains et vingt-et-un chargés de bétail à destination de Liverpool.

Priere a ceux qui ne sont pas abonnes de decouper le coupon et de nous le renvoyer apres en avoir rempli les blancs

A l'Editeur du Journal "l'Echo de Manitoba."

Monsieur,

Sous ce pli vous trouverez la somme de______

pour ______ mois d'abonnement a votre Journal "l'Echo de Manitoba, que vous voudrez bien m'envoyer a l'adresse suivant:

Nom______

Paroise______

omteC______

NOUVELLES LOCALES.

Consultez notre Marché Commercial où se trouvent indiqués tous les changements notables. Vous en tirerez profit pour vos affaires.

Abonnez-vous à L'ÉCHO DE MANITOBA, le seul journal de la Province entièrement et exclusivement dévoué aux intérêts de tous ceux qui parlent la langue française.

Si vous avez quelque chose dont la publication serait importante, ou si vous avez des renseignements particuliers que vous désirez rendre publics, faites-les parvenir à L'ECHO DE MANITOBA, boîte 1309, Winnipeg.

Du 4 au 7 octobre inclusivement le chemin de fer du Northern Pacific délivrera des billets de circulation, de tous les points de sa ligne au Manitoba pour Grand Forks. Le prix, aller et retour, sera celui du tarif de l'aller augmenté d'un cinquième. Dernière limite, le 8 octobre, C'est là une merveilleuse occasion pour tous ceux qui désireraient assister à la Grande Parade et aux autres fêtes qui auront lieu à Grand Forks à ces dates.

Sur la demande de Monseigneur Langevin une réunion aura lieu dans la soirée, aujourd'hui à l'Ecole Ste-Marie, afin de prendre des mesures relatives aux écoles catholiques de la Ville de Winnipeg.

La tempête de dimanche dernier a causé des dégats sérieux en différents endroits. A Winnipeg, la bâtisse en construction sur l'avenue du Portage s'est affaissée par suite de la dégradation du sous-sol; il a fallu procéder à de nouveaux travaux pour remédier à l'accident. Sur la ligne du Lac Dauphin, le service télégraphique a été interrompue. Le dommage le plus considérable est assurément le retard apporté aux opérations de battage.

C'est un fait connu de tout le monde que LaRivière La Blague a toujours été le séjour d'élection des canards de toute espèce. Notre correspondant de Ste-Anne nous envoie cette semaine un des plus beaux specimens de ces volatilles; c'est un beau coup de fusil.

M. A. E. Allison qui fut un des promoteurs du chemin de fer du Sud-Est, jadis, et qui depuis n'a cessé de s'intéresser à l'exécution de ce projet, était la semaine dernière à Ste-Anne pour affaires. Les travaux avancent rapidement malgré le mauvais temps, et il se passera peu de temps avant que le premier train de voyageurs circule sur la ligne. M. A. E. Allison, qui est le beau-frère de M. L. Gagnon, de Ste-Anne, nous rapporte que M. Louis Gagnon est fort satisfait de son hôtel; la nécessité d'un établissement de ce genre était indiscutable, en raison de l'ouverture du nouveau chemin de fer.

Monseigneur Langevin a présidé dimanche dernier à l'inauguration de l'église de Ste-Rose du Lac. Il était accompagné des RR. PP. Camper, Page, Blais et Garin.

Le grand nombre de constructions nouvelles élevées cette année a nécessité une production considérable de la part de la part des briquetiers. A St-Boniface où trois briqueteries fonctionnaient cet été, il s'est fabriqué de deux à trois millions de briques. Il est bon de noter que la plupart des ouvriers employés sont des Canadiens-Français, des Belges ou Français, et que le plus gros propriétaire est le sympathique M. Modeste Lamontagne. L'année prochaine il est probable que l'on fabriquera des briques rouges et autres applications de la briqueterie.

Le blé se maintient de 55 cents à 60 cents, suivant les points de la ligne. Les ventes sont peu nombreuses.

La semaine dernière a eu lieu une vente, à l'encan, de propriétés foncières. C'était une innovation, mais le résultat prouve que la chose est faisable. Les prix obtenus et l'affluence des acheteurs ne laissent aucun doute à cet égard.

A l'hôtel "Grand Central," cette semaine: M. et A. Neveux, A. Prefontaine, Ulric Gratton, St-Pierre; S. S. Wilson, T. Connelly, Grand Forks; Joseph Germain et Melle Célina Degaguier, Vermette, Carrière, St-Norbert; Miss Brindamour, Miss Leclair. St-Rime, P. Q.; Amable Gaudry, St-Jean-Baptiste; F. Létourneau, St-Eustache; P. L'Heureux, Norman, Ont.; M. Plante, St-Charles; Ambroise St Germain, Toronto; Patrick Rush, Smith's Falls.

La compagnie Fit-Reform va avoir une succursale à Vancouver. C'est M. Foster, de Winnipeg, qui en aura la direction. M. Foster est parti pour Montréal pour prendre les dispositions voulues.

M. Ovide Prefontaine vient de louer un magasin à Winnipeg pour y établir son commerce.

Sir W. Van Horne, accompagné de MM. W. W. O'Gilvie, R. B. Angus et M. Peterson, principal de l'université McGill, est arrivé lundi à Winnipeg, où il est descendu à l'hôtel Manitoba.

MM. Ironsides et Fares viennent d'envoyer cette semaine leur premier char frigorifique chargé de viandes de leurs abattoirs. Les envois se continueront désormais chaque jour.

A la suite d'une altercation survenue l'autre jour entre deux de nos compatriotes, au coin des rues Main et Sutherland, l'un d'eux est tombé dans une devanture vitrée et s'est blessé aux mains et à la figure. L'accident n'a d'ailleurs pas eu de suite sérieuse, et les relations d'amitié se sont rétablies entre les deux adversaires.

Au théâtre Winnipeg, vendredi et samedi: Chattanooga. Samedi, matinée. Prix: 50 cents, 75 cents et $1.00.

Au théâtre Grand: "Our Regiment." Prix: 25 cents, 35 cents et 50 cents.

La compagnie des tramways électriques a cessé son service à l'Elm Park en raison du mauvais temps de ces derniers jours.

M. S. A. D Bertrand est parti mercredi pour un voyage à Washington.

Un vol d'une audace extraordinaire a eu lieu cette semaine à la banque Molson. Des voleurs ont soustrait du coffre-fort $60,000 dont $37,000 en bills. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que le coffre-fort a été ouvert au moyen de la combinaison qui n'est connue que d'un seul employé.

M. Brouard dont nous annonçions l'arrivée la semaine dernière, est à Winnipeg. Il compte donner samedi prochain, au *skating rink*, un exemple de son endurance comme marcheur. Il se propose de couvrir la distance de 50 milles en 12 heures de marche consécutives. Tout le monde voudra voir le célèbre marcheur.

L'ÉCHO DE MANITOBA est en vente chez Melle M. E. Kéroack, coin des rues Main et Water. En face de l'hôtel Manitoba.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons:—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés; les resultats n'en sont pas moins remarquables; comme peut le faire voir le tableau suivant:

	1885.		1895.	
Blé	7,429,440	minots	41,776,038	minots
Avoine	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907.184	"	59,975,807	"

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était:

En 1885	566,228	âcres
" 1895	1,722,773	"

Augmentation 1,156,525 acres

La Province a un systême municipal, qui est simple économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les differents localités, avec des termes de paiement três faciles. Des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en enfaisant la demande à—

THOS. GREENWAY,
Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MANITOBA

Ou à **W. D. SCOTT,**
Agent d'immigration pour Manitoba, No. 30, Rue York, TORONTO, ONT

A. F. MARTIN, D. L. S. C. E.
Proprietaire-Editeur, Winnipeg